

PRÉ-INSCRIPTION MUSIQUE

ANNÉE 2020-2021

NOM de l'élève

Prénom de l'élève

Né(e) le : Sexe :

CHAM*

* Classe à Horaires Aménagés Musique au collège Jean Moulin

Niveau scolaire (à la rentrée 2020) : Établissement scolaire :

Merci de préciser si votre enfant est inscrit en section spécialisée (IME, ULIS, SEGPA) : Ville :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE

Payeur

Père Mère Tuteur Élève adulte


Père Mère


Nom, Prénom :


Nom, Prénom :


Adresse :

Adresse (si domicile différent) :

 Domicile :

 Domicile :

 Portable :

 Portable :

 Travail :

 Travail :

 e-mail :

En donnant mon adresse mail, j'autorise le Conservatoire à m'envoyer des informations

 e-mail :

En donnant mon adresse mail, j'autorise le Conservatoire à m'envoyer des informations

Profession :

Profession :

Nombre d'enfants à charge :

Autre(s) membre(s) de la famille inscrit(s) au Conservatoire :

Êtes-vous inscrit à l'Espace Famille de la ville de Saint-Nazaire ? Oui Non

Numéro de CAF :

Nom du titulaire du compte CAF :

Nom, prénom	Discipline
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Cadre réservé à l'administration

Q.F. : Code quartier :

ENSEIGNEMENTS SUR L'ÉLÈVE

Portable :

Adresse mail :

En donnant mon adresse mail, j'autorise le Conservatoire à m'envoyer des informations

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Votre enfant a-t-il eu à l'école l'intervention d'un professeur de Conservatoire ? Oui Non

Comment avez-vous connu le conservatoire ?

Pratique d'autre(s) activité(s) en 2020/2021 : Oui Non

↳ Si OUI, laquelle (lesquelles) ?

VŒUX POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021

MUSIQUE

Les horaires des différents cours d'Éveil et de Formation Musicale sont consultables sur le site du Conservatoire :

<https://www.saintnazaire.fr/demarches-et-infos-pratiques/sport-et-culture/conservatoire>

Éveil musical:

G.S. : Choix n°1 : Choix n°2 :

C.P. : Choix n°1 : Choix n°2 :

Atelier Quoi de Neuf ?* (* Pour les enfants et les adultes en situation de handicap)

Atelier découverte CE1 / CE2 + 1^{ère} année de Formation Musicale

Choix n°1 : Choix n°2 :

A partir du CE2 ou CM1, le cursus comprend obligatoirement :

- un cours d'instrument (de 20mn à 1h selon le niveau)
- un cours de Formation Musicale (de 1h à 2 h selon le niveau)
- à partir de la 3^{ème} année de Formation Musicale : un cours de Pratique Collective attribué en fonction de l'instrument et du niveau de l'élève

Formation Musicale, Niveau :

Choix n°1 : Choix n°2 :

Discipline Instrumentale (à partir du CM1) :

Choix n°1 : Choix n°2 :

Autre(s) discipline(s) (M.A.O., option musique au bac...) :

S'il y a eu un parcours antérieur, le secrétariat prendra contact avec vous afin de fixer l'horaire du test en instrument et/ou en formation musicale.

Vous pouvez également préciser ci-dessous le nombre d'année(s), le niveau atteint et la structure fréquentée:

Discipline instrumentale : Nombre d'années : Niveau validé :

Formation Musicale : Oui Non Si oui : Nombre d'années : Niveau validé :

Lieu :

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

MERCI DE NE PAS REMPLIR

SCOLARITÉ 2020/2021 Décision de la Direction :

Choix de l'instrument :

Test instrument prévu le :/...../..... à :h..... Test F.M. prévu le :/...../..... à :h.....

Observations :

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Si votre enfant a besoin d'un enseignement adapté* (troubles de l'apprentissage, dys...) merci de noter ici toute demande ou précision complémentaire :

Pour toute question à ce sujet vous pouvez contacter Dominique Jardel au 02.44.73.43.22

AUTORISATIONS ET DÉCHARGES DE RESPONSABILITÉ

Extrait du Règlement intérieur :

Article 10 : L'assiduité aux cours hebdomadaires est une des conditions absolues à la progression et à la réussite des études. Toute absence doit être justifiée et signalée à l'Administration du Conservatoire, le plus rapidement possible.

La présence aux cours ne suffit pas à elle seule pour le suivi et la progression des études. Le temps du cours individuel correspond au temps journalier que l'élève peut consacrer au minimum à l'étude de l'instrument.

Article 19 : Un certificat médical autorisant la pratique de la danse est exigé avant le premier cours.

Article 20 : Le nom des enseignants absents pour maladie ou cas de force majeure est affiché dans le hall d'entrée du Conservatoire. Les parents doivent s'assurer de la présence effective de l'enseignant avant de laisser leur enfant mineur. Dans la mesure du possible, le Conservatoire tente de prévenir les familles de toute absence signalée suffisamment tôt.

Article 21 : Les élèves sont sous la responsabilité du Conservatoire uniquement sur la période du cours. Les parents doivent respecter les horaires et s'assurer de reprendre leurs enfants aux heures indiquées. Cette règle s'applique sur tous les sites, et également pour les cours décentralisés.

DROIT À L'IMAGE :

Je soussigné(e)

Agissant en qualité de : Père Mère Tuteur Élève adulte

Autorise N'autorise pas

la Ville de Saint-Nazaire à réaliser des prises de vues photo et vidéos dans le cadre des concerts, des spectacles et des activités pédagogiques du Conservatoire, à diffuser ces images sur les différents supports numériques et papier édités par la Ville de Saint-Nazaire et l'agglomération CARENE : sites web, réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, Youtube), dépliants, brochures d'informations, Saint-Nazaire Magazine et l'Info de l'agglomération, à diffuser des vidéos et des diaporamas lors de réunions publiques ou sur des stands faisant la promotion des activités de la Ville de Saint-Nazaire, de la CARENE et de son territoire pour une durée de 5 ans.

FACTURATION

En l'absence de désistement avant le 1^{er} octobre 2020 par courrier ou par mail, le dépôt du dossier implique le règlement de l'année.



Le tarif est déterminé en fonction de la nature de l'activité, de votre Quotient Familial (plafond à 1500) ainsi que du domicile (Commune ou Hors Commune).

Un simulateur de tarif est à votre disposition sur le site de l'espace famille de la ville de Saint-Nazaire afin d'avoir une estimation du tarif annuel qui sera appliqué à l'élève:

<https://www2.mairie-saintnazaire.fr/simulation/index.php?t=formulaire>

LES JUSTIFICATIFS À FOURNIR

IMPORTANT

Pour les familles inscrites à l'espace famille de Saint-Nazaire, seules l'attestation de Responsabilité Civile et la photo d'identité vous seront demandées.

L'avis d'imposition 2019, sur les revenus 2018 **1^{ère} et 2^{ème} page obligatoires** (du couple, des 2 parents divorcés si garde alternée ou du parent si garde exclusive), si vous ne souhaitez pas le fournir, cochez la case ci-dessous :

Je ne souhaite pas fournir mon avis d'imposition, le tarif maximum me sera appliqué

Un justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture d'eau, d'électricité, de gaz ou facture de téléphone fixe ou de forfait/box d'accès à Internet)

Le numéro allocataire CAF (à renseigner sur la 1^{ère} page du dossier)

Le livret de famille (tous les enfants)

Une attestation de responsabilité civile (au nom de l'élève)

Une photo d'identité récente de l'élève

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ

ENGAGEMENT

☞ Pour tout changement de situation en cours d'année (changement d'adresse, de téléphone, de situation professionnelle...), merci de les corriger via le portail extranet i-muse : <https://www.imuse-saintnazaire.fr/extranet> ; ou de le signaler au secrétariat.

☞ En m'inscrivant, je m'engage à respecter le règlement intérieur. Celui-ci est disponible et consultable à l'accueil et sur le site du C.R.D : <https://www.saintnazaire.fr/demarches-et-infos-pratiques/sport-et-culture/conservatoire>

À , le

"Lu et Approuvé"
Signature